



Rapport intermédiaire de la direction sur le rendement du fonds

pour la période close le 30 juin 2020

Tous les chiffres sont en dollars canadiens, sauf indication contraire.

Le présent rapport intermédiaire de la direction sur le rendement du fonds contient les faits saillants financiers, mais n'inclut pas le rapport financier intermédiaire ou les états financiers annuels du fonds de placement. Vous pouvez obtenir un exemplaire du rapport financier intermédiaire ou des états financiers annuels sur demande et sans frais, en composant le 1-888-357-8777, en nous écrivant à la Banque CIBC, 18 York Street, Suite 1300, Toronto (Ontario) M5J 2T8, ou en consultant notre site Web à l'adresse www.cibc.com/fondsmutuels ou le site SEDAR à l'adresse www.sedar.com.

Les porteurs de parts peuvent également obtenir de cette façon les politiques et procédures de vote par procuration, le dossier de vote par procuration et l'information trimestrielle sur le portefeuille.

Analyse du rendement du fonds par la direction

Résultats d'exploitation

Gestion d'actifs CIBC inc. (*GACI* ou *conseiller en valeurs*) est le conseiller en valeurs du Portefeuille de revenu élevé (*Portefeuille*). Le commentaire qui suit présente un sommaire des résultats d'exploitation pour la période de six mois close le 30 juin 2020. Tous les montants sont en milliers de dollars, sauf indication contraire.

La valeur liquidative du Portefeuille est passée de 771 167 \$ au 31 décembre 2019 à 761 761 \$ au 30 juin 2020, en baisse de 1 % pour la période. La baisse globale de la valeur liquidative découle des ventes nettes de 44 721 \$, contrebalancées par le rendement négatif des placements.

Les parts de catégorie T5 du Portefeuille ont dégagé un rendement de -5,8 % pour la période, contre -0,7 % pour son indice de référence, soit l'indice mondial MSCI (*indice de référence*). L'indice mixte du Portefeuille (*indice mixte*) a dégagé un rendement de -3,0 % pour la même période et est composé à 22,9 % de l'indice de dividendes composé S&P/TSX, à 20,2 % de l'indice mondial MSCI rendement de dividendes élevé, à 13,2 % de l'indice Bloomberg Barclays U.S. Aggregate Bond, à 12 % de l'indice des Bons du Trésor à 91 jours FTSE Canada, à 7,1 % de l'indice Dow Jones Brookfield Global Infrastructure, à 7 % de l'indice des obligations universelles FTSE Canada, à 5,6 % de l'indice FTSE EPRA/NAREIT Developed Real Estate (Net), à 5,3 % de l'indice des obligations globales à court terme FTSE Canada, à 5,3 % de l'indice mondial des obligations d'État FTSE (couvert en \$ CA), à 1,0 % de l'indice Bank of America Merrill Lynch Global High Yield et à 0,4 % de l'indice Bank of America Merrill Lynch Global Broad Market Corporate. L'indice mixte reflète étroitement les catégories d'actifs dans lesquelles le Portefeuille investit, et il se révèle le plus utile pour l'évaluation du rendement du Portefeuille. Le rendement du Portefeuille tient compte des frais et des charges, ce qui n'est pas le cas de celui de l'indice de référence principal et de l'indice mixte. Voir la section *Rendement passé* pour connaître les rendements des autres catégories de parts offertes par le Portefeuille.

La pondération cible du Portefeuille est de 39 % dans des actions mondiales, de 26 % dans des actions canadiennes, de 15 % dans des titres à revenu fixe à rendement élevé, de 14 % dans des titres à revenu fixe canadiens et de 6 % dans des titres à revenu fixe mondiaux.

L'économie mondiale et les marchés des capitaux avaient démarré l'année 2020 relativement en force, lorsque la COVID-19 est devenue un enjeu majeur à l'échelle mondiale. Les entreprises non essentielles ont cessé leurs activités pendant que des mesures d'auto-isolément étaient mises en œuvre pour contenir la propagation du virus. En prévision d'un ralentissement généralisé de la croissance de l'économie, les marchés des capitaux ont fortement réagi, entraînant les rendements obligataires à la baisse et l'élargissement des écarts de taux (la différence entre le rendement des obligations d'État et celui des obligations de sociétés ayant des échéances similaires).

Ayant tiré des leçons de la crise financière mondiale de 2008-2009, les banques centrales de partout dans le monde ont rapidement abaissé leurs taux directeurs et mis en place des mesures de relance monétaire et budgétaire pour assurer un niveau adéquat de liquidités, une stabilité économique et un fonctionnement adéquat des marchés des capitaux.

Le cours des actions mondiales a fortement chuté, alors que la COVID-19 se propageait dans le monde et que les investisseurs se tournaient vers les liquidités et les titres à revenu fixe émis par les gouvernements perçus comme sûrs. Tous les secteurs ont subi des pertes au premier trimestre, les secteurs de l'énergie et des services financiers étant les plus affaiblis avant que l'amélioration de l'optimisme des investisseurs ne déclenche une reprise mondiale plus tard dans la période.

Les cours des actions canadiennes ont fortement baissé dans la foulée de la progression de la pandémie, mais cette baisse a été suivie au deuxième trimestre d'un redressement marqué dans certains secteurs. Les secteurs cycliques comme ceux de l'énergie et des matières, soutenus par un redressement favorable des prix du pétrole

et des métaux, ont surpassé les secteurs plus défensifs comme ceux des services publics et des biens de consommation de base.

Outre les marchés boursiers, les écarts de taux des obligations à rendement élevé, les obligations des marchés émergents et les prix des marchandises ont considérablement rebondi au deuxième trimestre.

À la lumière de la gravité du ralentissement économique et de son incidence défavorable massive sur le taux de chômage, il est probable que les banques centrales hésiteront à hausser les taux d'intérêt. En fait, Jerome Powell, président du Conseil des gouverneurs de la Réserve fédérale américaine (*Réserve fédérale*), a déclaré que la Réserve fédérale n'avait pas l'intention d'augmenter les taux d'intérêt. Des taux directs nuls ou presque nuls peuvent persister pendant un certain temps, et pourraient influencer les rendements des marchés des capitaux pendant nombre d'années. Les programmes d'achat d'actifs ont fait baisser les rendements obligataires à un niveau près de 0 % et viseront à les maintenir à ces niveaux extrêmement bas.

Bien que les actifs plus à risque continuent d'être soutenus par des liquidités abondantes, les marchés doivent également prendre en compte les risques. Le conseiller en valeurs prévoit une reprise économique en V (c.-à-d. un déclin important suivi d'une relance tout aussi rapide et globale), mais les suites de cette remontée en « V » demeurent imprécises. La croissance tendancielle pourrait demeurer difficile après la récession causée par la COVID-19. Il est fort probable que la majorité des gouvernements se retrouveront avec une dette élevée après la crise.

Les tensions géopolitiques ont été reléguées à l'arrière-plan, la crise économique et sanitaire historique incitant fortement à réduire au minimum les confrontations. Par conséquent, la résolution du conflit commercial entre les États-Unis et la Chine a été reportée, mais pas abandonnée, notamment à l'approche des élections américaines qui doivent avoir lieu en novembre et du fait de la politisation des relations problématiques entre les deux plus grandes économies du monde.

Le Mandat privé de revenu fixe multisectoriel Renaissance est celui qui a le plus compromis le rendement du Portfeuille par rapport à celui de l'indice mixte, suivi du Fonds commun de revenu d'actions mondiales Impérial et du Mandat privé d'actifs réels Renaissance.

Événements récents

La propagation récente de la maladie à coronavirus (également connue sous le nom de COVID-19) a entraîné un ralentissement important de l'économie mondiale et une volatilité des marchés mondiaux des capitaux. La pandémie de COVID-19 pourrait avoir une incidence négative sur les marchés mondiaux et le rendement du Portfeuille.

La composition du Comité d'examen indépendant (*CEI*) a changé. Don Hunter et Merle Kriss ont pris leur retraite le 26 avril 2020. David Forster et Deborah Leckman ont été nommés membres du CEI le 27 avril 2020. Marcia Lewis Brown a été nommée présidente le 1^{er} avril 2020.

Au cours de la période, l'indice de référence mixte du Portfeuille est passé d'un indice composé à 22,9 % de l'indice de dividendes

composé S&P/TSX, à 20,2 % de l'indice mondial MSCI, à 13,2 % de l'indice Bloomberg Barclays U.S. Aggregate Bond, à 12 % de l'indice des Bons du Trésor à 91 jours FTSE Canada, à 7,1 % de l'indice Dow Jones Brookfield Global Infrastructure, à 7 % de l'indice des obligations universelles FTSE Canada, à 5,6 % de l'indice FTSE EPRA/NAREIT Developed Real Estate (Net), à 5,3 % de l'indice des obligations globales à court terme FTSE Canada, à 5,3 % de l'indice mondial des obligations d'État FTSE (couvert en \$ CA), à 1,0 % de l'indice Bank of America Merrill Lynch Global High Yield et à 0,4 % de l'indice Bank of America Merrill Lynch Global Broad Market Corporate à un indice de référence mixte composé à 22,9 % de l'indice de dividendes composé S&P/TSX, à 20,2 % de l'indice mondial MSCI rendement de dividendes élevé, à 13,2 % de l'indice Bloomberg Barclays U.S. Aggregate Bond, à 12 % de l'indice des Bons du Trésor à 91 jours FTSE Canada, à 7,1 % de l'indice Dow Jones Brookfield Global Infrastructure, à 7 % de l'indice des obligations universelles FTSE Canada, à 5,6 % de l'indice FTSE EPRA/NAREIT Developed Real Estate (Net), à 5,3 % de l'indice des obligations globales à court terme FTSE Canada, à 5,3 % de l'indice mondial des obligations d'État FTSE (couvert en \$ CA), à 1,0 % de l'indice Bank of America Merrill Lynch Global High Yield et à 0,4 % de l'indice Bank of America Merrill Lynch Global Broad Market Corporate. L'indice de référence mixte actuel rend mieux compte de la composition stratégique de l'actif du Portfeuille.

Opérations entre parties liées

Les rôles et responsabilités de la Banque Canadienne Impériale de Commerce (*Banque CIBC*) et des membres de son groupe, en ce qui a trait au Portfeuille, se résument comme suit et sont assortis des frais et honoraires (collectivement les *frais*) décrits ci-après.

Gestionnaire

La Banque CIBC est le gestionnaire du Portfeuille (*gestionnaire*). La Banque CIBC reçoit des frais de gestion à l'égard des activités et de l'exploitation quotidiennes du Portfeuille, calculés selon la valeur liquidative du Portfeuille, tel que décrit à la section *Frais de gestion*.

Fiduciaire

La Compagnie Trust CIBC (*Trust CIBC*), filiale en propriété exclusive de la Banque CIBC, est le fiduciaire (*fiduciaire*) du Portfeuille. Le fiduciaire est le titulaire des biens (liquidités et titres) du Portfeuille pour le compte des porteurs de parts.

Conseiller en valeurs

Le conseiller en valeurs fournit des services de conseil en placement et de gestion de portefeuille au Portfeuille ou prend des dispositions pour la prestation de ces services. GACI, filiale en propriété exclusive de la Banque CIBC, est le conseiller en valeurs du Portfeuille.

Gestionnaires discrétionnaires

En date du présent rapport, les parts du Portfeuille sont offertes par l'entremise de services discrétionnaires de gestion de placements assurés par certaines filiales de la Banque CIBC (collectivement, les *gestionnaires discrétionnaires*). Ces gestionnaires discrétionnaires peuvent comprendre Trust CIBC et GACI. Les gestionnaires

discrétionnaires prennent des dispositions pour acheter, convertir, échanger et racheter les parts du Portefeuille pour le compte de leurs clients ayant conclu des conventions discrétionnaires de gestion de placements avec un des gestionnaires discrétionnaires. Les gestionnaires discrétionnaires sont les porteurs de parts inscrits du Portefeuille et reçoivent, à ce titre, tous les documents à l'intention des porteurs de parts et ont le droit d'exercer tous les droits de vote que leur confèrent les procurations données relativement aux parts du Portefeuille. Les parts du Portefeuille sont également offertes aux investisseurs relativement à certains produits offerts par des courtiers membres du groupe conformément aux modalités des conventions de compte régissant ces produits. Il n'existe aucune entente de rémunération avec ces courtiers relativement à la vente de parts du Portefeuille. Cependant, Trust CIBC reçoit des honoraires de ses clients en leur offrant des services de gestion discrétionnaires et peut verser, de ces honoraires, des honoraires aux courtiers membres du groupe et aux autres membres du groupe CIBC pour les services qu'ils ont rendus relativement aux comptes discrétionnaires de gestion de placements des clients, lesquels peuvent détenir des parts du Portefeuille.

La Banque CIBC reçoit des rétributions de Trust CIBC pour les services des conseillers CIBC qui aident les épargnants à ouvrir des comptes discrétionnaires de gestion de placements lorsque Trust CIBC agit en tant que gestionnaire discrétionnaire et pour agir à titre de directeur relationnel pour les épargnants. La Banque CIBC est responsable de la rémunération de ses conseillers et peut les payer à même ces honoraires. De plus amples détails sur l'entente intervenue entre la Banque CIBC et Trust CIBC figurent dans la convention discrétionnaire de gestion de placements intervenue entre Trust CIBC et les épargnants. GACI reçoit des rétributions de ses clients pour les comptes discrétionnaires de gestion de placements, lesquels peuvent comprendre des parts du Portefeuille, et peut verser une partie de ces rétributions à ses conseillers en placements.

Ententes et rabais de courtage

Le conseiller en valeurs et tout sous-conseiller prennent des décisions, notamment sur la sélection des marchés et des courtiers ainsi que sur la négociation des commissions, en ce qui a trait à l'acquisition et à la vente de titres en portefeuille, de certains produits dérivés et à l'exécution des opérations sur portefeuille. Les activités de courtage peuvent être attribuées par le conseiller en valeurs et tout sous-conseiller à Marchés mondiaux CIBC inc. (*MM CIBC*) et à CIBC World Markets Corp., toutes deux filiales de la Banque CIBC. MM CIBC et CIBC World Markets Corp. peuvent aussi réaliser des marges à la vente de titres à revenu fixe et d'autres titres et de certains produits dérivés au Portefeuille. La marge correspond à l'écart entre les cours vendeur et acheteur d'un titre dans un marché donné, en ce qui a trait à l'exécution des opérations sur portefeuille. Elle varie selon divers facteurs, comme le type et la liquidité du titre.

Les courtiers, y compris MM CIBC et CIBC World Markets Corp., peuvent fournir des biens et des services, autres que ceux relatifs à l'exécution d'ordres au conseiller en valeurs et à tout sous-conseiller en contrepartie partielle du traitement des opérations de courtage par leur entremise (appelés, dans l'industrie, rabais de courtage). Ces

biens et services sont payés à même une tranche des commissions de courtage, aident le conseiller en valeurs et tout sous-conseiller à prendre des décisions en matière de placement pour le Portefeuille ou sont liés directement à l'exécution des opérations sur portefeuille au nom du Portefeuille. Comme le prévoient les conventions des sous-conseillers, ces rabais de courtage sont conformes aux lois applicables.

En outre, le gestionnaire peut signer des ententes de récupération de la commission avec certains courtiers à l'égard du Portefeuille. Toute commission récupérée est versée au Portefeuille.

Au cours de la période, le Portefeuille n'a versé aucune commission de courtage ni aucuns autres frais à MM CIBC ou à CIBC World Markets Corp. Les marges associées aux titres à revenu fixe et à d'autres titres ne sont pas vérifiables et, pour cette raison, ne peuvent être incluses dans le calcul de ces montants.

Opérations du Portefeuille

Le Portefeuille peut conclure une ou plusieurs des opérations suivantes (*opérations entre parties liées*) en se fondant sur les instructions permanentes émises par le CEI :

- investir dans des titres de participation de la Banque CIBC ou d'émetteurs liés à un sous-conseiller ou détenir ces titres;
- investir dans des titres d'emprunt non négociés en Bourse de la Banque CIBC ou d'un émetteur lié, dont la durée jusqu'à l'échéance est de 365 jours ou plus, émis dans le cadre d'un placement initial ou achetés sur le marché secondaire, ou détenir de tels titres;
- investir dans des titres d'emprunt de la Banque CIBC ou d'émetteurs liés à un sous-conseiller qui ont été achetés sur le marché secondaire ou détenir de tels titres;
- faire un placement dans les titres d'un émetteur lorsque MM CIBC, CIBC World Markets Corp. ou tout membre du groupe de la Banque CIBC (*courtier lié*) agit à titre de preneur ferme au cours du placement des titres ou en tout temps au cours de la période de 60 jours suivant la fin du placement de ceux-ci (dans le cas d'un « placement privé », en conformité avec la dispense relative aux placements privés accordée par les autorités canadiennes en valeurs mobilières et les politiques et procédures portant sur ces placements);
- conclure avec un courtier lié, lorsque celui-ci agit à titre de mandant, des opérations d'achat ou de vente de titres de capitaux propres ou de créance;
- conclure des opérations sur devises et sur instruments dérivés liés à des devises dans lesquelles la contrepartie est un courtier lié;
- conclure des opérations d'achat ou de vente de titres avec un autre fonds de placement ou un compte sous gestion géré par le gestionnaire ou un des membres de son groupe;
- effectuer des transferts en nature en recevant des titres d'un compte sous gestion ou d'un autre fonds de placement gérés par le gestionnaire ou par un membre de son groupe ou en livrant des

titres à ce compte ou à ce fonds de placement relativement à l'achat ou au rachat de parts du Portefeuille, sous réserve de certaines conditions.

Le CEI examine au moins une fois par année les opérations entre parties liées à l'égard desquelles il a émis des instructions permanentes. Le CEI est tenu d'aviser les autorités canadiennes en valeurs mobilières, après qu'une question a été soumise à son attention par le gestionnaire, s'il juge qu'une décision de placement n'a pas été prise en conformité avec les conditions imposées par la législation en valeurs mobilières ou par le CEI à l'égard de toute opération entre parties liées nécessitant son approbation.

Dépositaire

La Compagnie Trust CIBC Mellon est le dépositaire du Portefeuille (*dépositaire*). Le dépositaire détient la totalité des liquidités et des titres du Portefeuille et s'assure que ces actifs sont conservés séparément des autres liquidités ou titres qu'il peut détenir. Le dépositaire fournit également d'autres services au Portefeuille, y compris la tenue des dossiers et le traitement des opérations de change. Le dépositaire peut retenir les services de sous-dépositaires pour le Portefeuille. Les frais et les marges pour les services rendus par le dépositaire et directement liés à l'exécution des opérations sur portefeuille initiées par GACI à titre de conseiller en valeurs sont payés par GACI ou par le courtier ou les courtiers, à la demande de GACI, jusqu'à concurrence du montant des crédits découlant des rabais de courtage issus des activités de négociation de GACI au nom du Portefeuille au cours du mois en question. Tous les autres frais et marges découlant des services rendus par le dépositaire sont payés par le gestionnaire et recouvrés auprès du Portefeuille. La Banque CIBC détient une participation de 50 % dans le dépositaire.

Fournisseur de services

La Société de services de titres mondiaux CIBC Mellon (*STM CIBC*) fournit certains services au Portefeuille, y compris des services de prêt de titres, de comptabilité, d'information financière et d'évaluation de portefeuille. La Banque CIBC détient indirectement une participation de 50 % dans STM CIBC.

Portefeuille de revenu élevé

Faits saillants financiers

Les tableaux ci-dessous présentent les principales informations financières sur le Portefeuille et ont pour objet de vous aider à mieux comprendre le rendement financier du Portefeuille pour la période close le 30 juin 2020 et le 31 décembre de toute autre période indiquée.

Actif net par part¹ du Portefeuille – parts de catégorie T5

	2020	2019	2018	2017	2016	2015 ^a
Actif net au début de la période	10,50 \$	9,72 \$	10,36 \$	10,25 \$	10,00 \$	10,00 \$ ^b
Augmentation (diminution) liée à l'exploitation :						
Total des produits	0,05 \$	0,52 \$	0,45 \$	0,52 \$	0,32 \$	– \$
Total des charges	–	(0,01)	(0,01)	(0,01)	–	–
Profits réalisés (pertes réalisées) pour la période	(0,01)	0,04	(0,01)	0,05	(0,01)	–
Profits latents (pertes latentes) pour la période	(0,68)	0,70	(0,56)	0,01	0,21	–
Augmentation (diminution) totale liée à l'exploitation²	(0,64) \$	1,25 \$	(0,13) \$	0,57 \$	0,52 \$	– \$
Distributions :						
Du revenu de placement (à l'exclusion des dividendes)	0,26 \$	0,27 \$	0,26 \$	0,25 \$	0,11 \$	– \$
Des dividendes	–	0,08	0,08	0,07	–	–
Des gains en capital	–	–	0,13	0,17	0,05	–
Remboursement de capital	–	0,13	0,05	0,03	0,13	–
Total des distributions³	0,26 \$	0,48 \$	0,52 \$	0,52 \$	0,29 \$	– \$
Actif net à la fin de la période	9,62 \$	10,50 \$	9,72 \$	10,36 \$	10,25 \$	10,00 \$

^a Données présentées pour la période du 15 décembre 2015 au 31 décembre 2015.

^b Prix de souscription initial.

¹ Cette information est tirée des états financiers annuels audités et des états financiers intermédiaires non audités du Portefeuille.

² L'actif net et les distributions sont fonction du nombre réel de parts en circulation de la période en question. Le total de l'augmentation ou de la diminution liée à l'exploitation est fonction du nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période.

³ Les distributions ont été payées au comptant ou réinvesties dans des parts additionnelles du Portefeuille, ou les deux.

Ratios et données supplémentaires – parts de catégorie T5

	2020	2019	2018	2017	2016	2015 ^a
Valeur liquidative totale (en milliers)⁴	592 937 \$	586 807 \$	471 548 \$	505 472 \$	205 734 \$	150 \$
Nombre de parts en circulation⁴	61 608 016	55 888 273	48 537 828	48 806 989	20 072 667	15 000
Ratio des frais de gestion⁵	0,22 % *	0,21 %	0,21 %	0,22 %	0,23 %	0,00 % *
Ratio des frais de gestion avant renoncations et prises en charge⁶	1,20 % *	1,15 %	1,18 %	1,23 %	1,20 %	0,00 % *
Ratio des frais d'opération⁷	0,05 % *	0,08 %	0,05 %	0,10 %	0,08 %	0,00 % *
Taux de rotation du portefeuille⁸	10,48 %	12,21 %	19,22 %	11,34 %	7,41 %	0,00 %
Valeur liquidative par part	9,62 \$	10,50 \$	9,72 \$	10,36 \$	10,25 \$	10,00 \$

^a Données présentées pour la période du 15 décembre 2015 au 31 décembre 2015.

* Le ratio a été annualisé.

⁴ L'information est présentée au 30 juin 2020 et au 31 décembre de toute période indiquée.

⁵ Le ratio des frais de gestion est établi d'après le total des charges du Portefeuille (moins les commissions et autres coûts de transaction du portefeuille) engagées par une catégorie de parts ou imputées à une catégorie de parts pour la période indiquée, et il est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne de cette catégorie au cours de la période. Le ratio des frais de gestion comprend les frais attribuables aux fonds négociés en Bourse.

⁶ La décision de renoncer aux frais de gestion et aux charges d'exploitation ou de les prendre en charge est au gré du gestionnaire. Cette pratique peut se poursuivre indéfiniment ou être abandonnée en tout temps sans avis aux porteurs de parts. Le ratio des frais de gestion, compte non tenu des renoncations et prises en charge, comprend les frais attribuables aux fonds négociés en Bourse.

⁷ Le ratio des frais d'opération représente le total des commissions et des autres coûts de transaction du portefeuille avant impôt sur le résultat et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période. Les marges associées à la négociation de titres à revenu fixe ne sont pas vérifiables et, pour cette raison, ne sont pas incluses dans le calcul du ratio des frais d'opération. Auparavant, le ratio des frais d'opération comprenait les frais autres que de négociation attribuables aux fonds négociés en Bourse, ce qui n'est plus le cas. Les frais attribuables aux fonds négociés en Bourse de l'exercice précédent ont été reclassés dans le ratio des frais de gestion et le ratio des frais de gestion avant renoncations ou prises en charge.

⁸ Le taux de rotation du portefeuille indique dans quelle mesure le conseiller en valeurs ou le sous-conseiller gère les placements de celui-ci. Un taux de rotation de 100 % signifie que le fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de la période. Plus le taux de rotation au cours d'une période est élevé, plus les frais d'opération payables par un fonds sont élevés au cours de cette période, et plus il est probable qu'un investisseur réalise des gains en capital imposables au cours de l'exercice. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un fonds.

Portefeuille de revenu élevé

Actif net par part¹ du Portefeuille – parts de catégorie T6

	2020	2019	2018	2017	2016 ^a
Actif net au début de la période	10,15 \$	9,48 \$	10,22 \$	10,21 \$	10,00 \$ ^b
Augmentation (diminution) liée à l'exploitation :					
Total des produits	0,05 \$	0,51 \$	0,44 \$	0,52 \$	0,31 \$
Total des charges	–	(0,01)	(0,01)	(0,01)	–
Profits réalisés (pertes réalisées) pour la période	(0,01)	0,04	(0,01)	0,05	(0,01)
Profits latents (pertes latentes) pour la période	(0,72)	0,69	(0,55)	0,01	0,20
Augmentation (diminution) totale liée à l'exploitation²	(0,68) \$	1,23 \$	(0,13) \$	0,57 \$	0,50 \$
Distributions :					
Du revenu de placement (à l'exclusion des dividendes)	0,31 \$	0,26 \$	0,25 \$	0,23 \$	0,10 \$
Des dividendes	–	0,08	0,08	0,07	–
Des gains en capital	–	–	0,13	0,17	0,07
Remboursement de capital	–	0,22	0,15	0,14	0,18
Total des distributions³	0,31 \$	0,56 \$	0,61 \$	0,61 \$	0,35 \$
Actif net à la fin de la période	9,25 \$	10,15 \$	9,48 \$	10,22 \$	10,21 \$

^a Données présentées pour la période du 3 juin 2016 au 31 décembre 2016.

^b Prix de souscription initial.

¹ Cette information est tirée des états financiers annuels audités et des états financiers intermédiaires non audités du Portefeuille.

² L'actif net et les distributions sont fonction du nombre réel de parts en circulation de la période en question. Le total de l'augmentation ou de la diminution liée à l'exploitation est fonction du nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période.

³ Les distributions ont été payées au comptant ou réinvesties dans des parts additionnelles du Portefeuille, ou les deux.

Ratios et données supplémentaires – parts de catégorie T6

	2020	2019	2018	2017	2016 ^a
Valeur liquidative totale (en milliers)⁴	168 824 \$	184 360 \$	148 960 \$	167 507 \$	49 208 \$
Nombre de parts en circulation⁴	18 244 703	18 163 161	15 707 577	16 394 719	4 819 115
Ratio des frais de gestion⁵	0,22 % *	0,22 %	0,21 %	0,22 %	0,23 % *
Ratio des frais de gestion avant renoncations et prises en charge⁶	1,18 % *	1,14 %	1,16 %	1,22 %	1,18 % *
Ratio des frais d'opération⁷	0,05 % *	0,08 %	0,05 %	0,10 %	0,08 %
Taux de rotation du portefeuille⁸	10,48 %	12,21 %	19,22 %	11,34 %	7,41 %
Valeur liquidative par part	9,25 \$	10,15 \$	9,48 \$	10,22 \$	10,21 \$

^a Données présentées pour la période du 3 juin 2016 au 31 décembre 2016.

* Le ratio a été annualisé.

⁴ L'information est présentée au 30 juin 2020 et au 31 décembre de toute période indiquée.

⁵ Le ratio des frais de gestion est établi d'après le total des charges du Portefeuille (moins les commissions et autres coûts de transaction du portefeuille) engagées par une catégorie de parts ou imputées à une catégorie de parts pour la période indiquée, et il est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne de cette catégorie au cours de la période. Le ratio des frais de gestion comprend les frais attribuables aux fonds négociés en Bourse.

⁶ La décision de renoncer aux frais de gestion et aux charges d'exploitation ou de les prendre en charge est au gré du gestionnaire. Cette pratique peut se poursuivre indéfiniment ou être abandonnée en tout temps sans avis aux porteurs de parts. Le ratio des frais de gestion, compte non tenu des renoncations et prises en charge, comprend les frais attribuables aux fonds négociés en Bourse.

⁷ Le ratio des frais d'opération représente le total des commissions et des autres coûts de transaction du portefeuille avant impôt sur le résultat et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période. Les marges associées à la négociation de titres à revenu fixe ne sont pas vérifiables et, pour cette raison, ne sont pas incluses dans le calcul du ratio des frais d'opération. Auparavant, le ratio des frais d'opération comprenait les frais autres que de négociation attribuables aux fonds négociés en Bourse, ce qui n'est plus le cas. Les frais attribuables aux fonds négociés en Bourse de l'exercice précédent ont été reclassés dans le ratio des frais de gestion et le ratio des frais de gestion avant renoncations ou prises en charge.

⁸ Le taux de rotation du portefeuille indique dans quelle mesure le conseiller en valeurs ou le sous-conseiller gère les placements de celui-ci. Un taux de rotation de 100 % signifie que le fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de la période. Plus le taux de rotation au cours d'une période est élevé, plus les frais d'opération payables par un fonds sont élevés au cours de cette période, et plus il est probable qu'un investisseur réalise des gains en capital imposables au cours de l'exercice. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un fonds.

Frais de gestion

Le Portefeuille paie à la Banque CIBC, directement ou indirectement, des frais de gestion annuels pour couvrir les coûts liés à la gestion du Portefeuille. Ces frais de gestion sont fondés sur la valeur liquidative du Portefeuille, calculés quotidiennement et versés mensuellement. Les frais de gestion sont payés à la Banque CIBC en contrepartie de la prestation de services de gestion, de placement et de conseil liés aux portefeuilles ou de dispositions prises pour la prestation de ces services. Les frais de publicité et de promotion, les charges indirectes et les commissions de suivi sont prélevés par la Banque CIBC sur les frais de gestion reçus du Portefeuille. Le Portefeuille est tenu de payer les taxes et impôts applicables aux frais de gestion versés à la Banque CIBC. Veuillez vous reporter au prospectus simplifié pour connaître le montant des frais de gestion annuels pour chaque catégorie de parts.

Pour la période close le 30 juin 2020, la totalité des frais de gestion obtenus du Portefeuille était attribuable aux charges indirectes, aux services de conseil en matière de placement et au profit.

Rendement passé

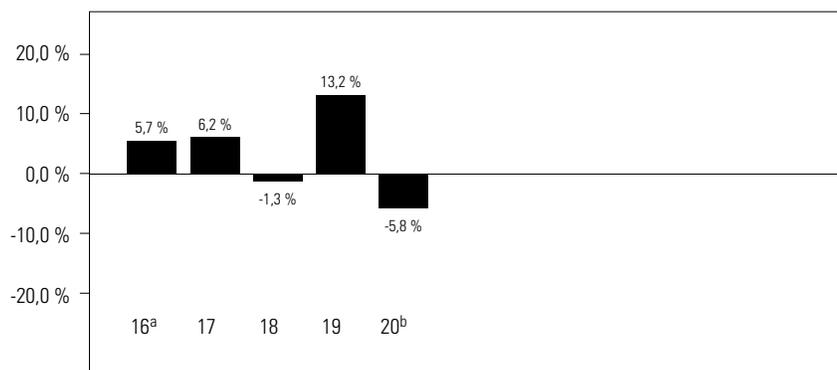
Les données sur le rendement tiennent compte du réinvestissement des distributions seulement et non des frais d'acquisition, de rachat, de placement ni d'autres frais optionnels payables par un porteur de parts qui auraient fait diminuer les rendements. Le rendement passé d'un fonds n'est pas nécessairement représentatif de son rendement futur.

Les rendements du Portefeuille tiennent compte des frais et des charges. Se reporter à la section *Faits saillants financiers* pour connaître le ratio des frais de gestion.

Rendements annuels

Les diagrammes à barres ci-dessous donnent le rendement annuel de chaque catégorie de parts du Portefeuille pour les périodes présentées et illustrent comment le rendement varie d'une période à l'autre. Ces diagrammes indiquent en pourcentage quelle aurait été la variation, à la hausse ou à la baisse, au 31 décembre de l'exercice, d'un placement effectué le 1^{er} janvier, à moins d'indication contraire.

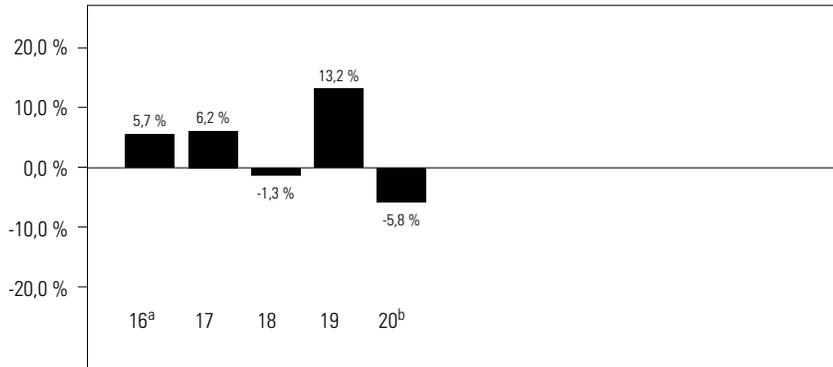
Parts de catégorie T5



^a Le rendement de 2016 couvre la période du 1^{er} juin 2016 au 31 décembre 2016.

^b Le rendement de 2020 couvre la période du 1^{er} janvier 2020 au 30 juin 2020.

Parts de catégorie T6



^a Le rendement de 2016 couvre la période du 3 juin 2016 au 31 décembre 2016.

^b Le rendement de 2020 couvre la période du 1^{er} janvier 2020 au 30 juin 2020.

Aperçu du portefeuille de placements (au 30 juin 2020)

Le Portefeuille investit dans les parts de ses fonds sous-jacents. Vous pouvez trouver le prospectus et l'information additionnelle sur les fonds sous-jacents en consultant le site www.sedar.com.

L'aperçu du portefeuille de placements pourrait changer en raison des opérations courantes dans le portefeuille du fonds de placement. Vous pouvez obtenir une mise à jour trimestrielle en consultant le site www.cibc.com/fondsmutuels. Le tableau Principales positions présente les 25 principales positions du fonds. Dans le cas d'un fonds comportant moins de 25 positions, toutes les positions sont indiquées. Le total de la trésorerie et des équivalents de trésorerie correspond à une seule position.

<i>Répartition du portefeuille</i>	<i>% de la valeur liquidative</i>	<i>Principales positions</i>	<i>% de la valeur liquidative</i>
Fonds communs de placement d'actions internationales	34,2	Fonds commun de revenu de dividendes canadiens Impérial, catégorie A	22,8
Fonds communs de placement d'actions canadiennes	22,8	Fonds commun de revenu d'actions mondiales Impérial, catégorie A	20,4
Fonds communs de placement d'obligations internationales	18,6	Mandat privé d'actifs réels Renaissance, catégorie S	13,8
Fonds communs de placement d'obligations canadiennes	12,0	Mandat privé de revenu fixe multisectoriel Renaissance, catégorie S	13,3
Obligations en devises	4,1	Fonds commun d'obligations canadiennes Impérial, catégorie A	7,2
Trésorerie et équivalents de trésorerie	3,9	Fonds commun d'obligations internationales Impérial, catégorie A	5,3
Services financiers	3,0	Fonds commun d'obligations à court terme Impérial, catégorie A	4,8
Contrats à terme standardisés – titres de participation	2,7	Trésorerie et équivalents de trésorerie	3,9
Contrats à terme de gré à gré et opérations au comptant	0,1	iShares J.P. Morgan USD Emerging Markets Bond ETF	1,0
Contrats à terme standardisés – revenu fixe	-1,4	SPDR Gold Shares	0,9
		Contrat à terme sur indice SPI 200 d'Australie, septembre 2020	0,9
		République de Colombie, série B, 6,00 %, 2028/04/28	0,8
		République d'Indonésie, série FR81, 6,50 %, 2025/06/15	0,7
		République du Chili, 4,70 %, 2030/09/01	0,7
		Obligation du Trésor des États-Unis, indexée à l'inflation, 0,13 %, 2030/01/15	0,7
		Contrat à terme sur indice Euro Stoxx 50, décembre 2020	0,6
		VanEck Vectors Fallen Angel High Yield Bond ETF	0,4
		Contrat à terme sur indice composé FTSE de Kuala Lumpur de Malaisie, juillet 2020	0,4
		République de Pologne, série 0428, 2,75 %, 2028/04/25	0,4
		Contrat à terme sur Indice Hang Seng China Enterprises, juillet 2020	0,4
		Contrat à terme sur le KOSPI 200 Index de Corée, septembre 2020	0,4
		Fédération de Malaisie, série 0219, 3,89 %, 2029/08/15	0,4
		iShares MSCI Chile Capped ETF	0,3
		République d'Indonésie, série FR78, 8,25 %, 2029/05/15	0,3
		Contrat à terme sur indice IBEX 35 d'Espagne, juillet 2020	0,3

Note sur les énoncés prospectifs

Le rapport de la direction sur le rendement du fonds peut renfermer des énoncés prospectifs. Les énoncés prospectifs incluent des déclarations qui sont de nature prédictive, qui dépendent d'événements ou de situations futurs ou qui y renvoient ou qui incluent des termes comme « s'attend », « prévoit », « compte », « planifie », « croit », « estime » et autres expressions similaires. En outre, toute déclaration qui pourrait être faite sur le rendement futur, les stratégies ou les perspectives et la prise de mesures futures possibles par le fonds, constitue également un énoncé prospectif. Les énoncés prospectifs ne garantissent pas le rendement futur. Ces énoncés comportent des risques connus et inconnus, des incertitudes et d'autres facteurs qui pourraient faire en sorte que les réalisations et les résultats réels du fonds diffèrent sensiblement de ceux décrits explicitement ou implicitement par ces énoncés. Ces facteurs comprennent, entre autres, la situation économique générale, la conjoncture du marché et des affaires, les fluctuations du cours des titres, des taux d'intérêt et des taux de change, les modifications apportées à la réglementation gouvernementale et les catastrophes.

La liste susmentionnée de facteurs importants susceptibles d'influer sur les résultats futurs n'est pas exhaustive. Avant de prendre toute décision de placement, le lecteur est également incité à examiner attentivement ces facteurs ainsi que d'autres facteurs. La Banque CIBC ne se considère pas tenue de mettre à jour ou de réviser les énoncés prospectifs, que ce soit par suite de nouvelles informations, d'événements futurs ou autrement, avant la publication du prochain rapport de la direction sur le rendement du fonds, et elle rejette toute responsabilité à cet égard.

Fonds communs Impérial
Portefeuilles axés sur la production de
revenu

Banque CIBC

18 York Street, Suite 1300
Toronto (Ontario)
M5J 2T8

1-800-465-3863

Site Web
www.cibc.com/fondsmutuels

